



COMPAGNIE DE TRANSPORTS AU MAROC - CTM

Société anonyme au capital de 122.597.800,00 dirhams
Siège social : Km 13,5 Autoroute Casablanca Rabat - CASABLANCA
R.C. Casablanca n° 30 831

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 08 JUIN 2021

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la société « **COMPAGNIE DE TRANSPORTS AU MAROC – CTM.SA** » s'est réunie le 8 juin 2021 à 10 heures par visioconférence.

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle a approuvé les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Ainsi, elle a adopté l'ensemble des résolutions qui lui ont été soumises par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, après avoir pris acte de la proposition du Conseil d'administration, décide ne pas distribuer de dividendes au titre de l'exercice 2020.

Les états de synthèse relatifs à l'exercice approuvé tels qu'arrêtés par le Conseil d'Administration dans sa réunion du 23 mars 2021 et tels qu'ils ont été publiés à l'occasion de la convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, ainsi que les rapports des Commissaires aux Comptes, n'ont subi aucune modification.